



2 SIREN , un pour chaque membre d'un couple

Par **chanchan91**, le **25/06/2021 à 16:29**

Bonjour, est-il accepté par l'administration fiscale, d'avoir 2 SIREN différents, un par membre du couple? Dans le cas de 2 entreprises individuelles

Merci de vos réponses.

Par **john12**, le **26/06/2021 à 11:39**

Bonjour,

Pourquoi pas ?

S'il s'agit de 2 activités séparées, effectivement exercées par chaque conjoint, avec des clientèles distinctes, un compte bancaire et une comptabilité séparés, il ne devrait pas y avoir de problème.

Il faut surtout éviter, me semble-t-il, de mélanger les activités, ce qui pourrait conduire les administrations fiscales et sociales à requalifier les 2 activités en une entreprise unique exercée dans le cadre d'une société créée de fait, avec les conséquences qui en découlent, notamment au regard des régimes d'imposition et régime sociaux (exclusion du régime de l'auto-entreprise, par exemple).

Bien cordialement